Un expert moyen terme inspection des services actifs

Composante	**Composante 1** normative de surveillance et de contrôle de la chaine pénale
Résultat	**OS1- Produit** 1 : le cadre normatif éthique et déontologique de l'institution policière est révisé et prend en compte l'aspect genre.
Activité	**Activité 1.2.1.** Renforcement du cadre normatif de contrôle et surveillances des forces de police
Sous-activités	**A.1.2.1.2** Renforcement des protocoles d'audit et d'inspection policière : étude comparative entre la France et la République du Congo (visite d'études). Lieu : Paris.
	1 ENP, Spécialiste en sécurité publique, police judiciaire, management et inspection des services actifs. Jours d'expertise : **11 jours d'expertise** • En présentiel : 7 jours en présentiel sur les lieux de mission (travail le week-end et fériés autorisé) • Sous forme de télétravail depuis le domicile de l'expert : 4 jours (jours ouvrés)
Expertise non principale locale	NA
Lieux de la mission	Paris, France et Brazzaville, République du Congo
Durée provisoire de la mission	Dates provisoires : 28/10/2024 au 04/12/2024
Date limite de candidature	24/11/2024 - 23h59

LIMITE DE CANDIDATURE

24 Octobre 2024

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

1. Contexte de la mission

Dans le cadre de leur coopération bilatérale, l'Union européenne et la République du Congo ont décidé d'appuyer la modernisation de la police congolaise à travers le « Programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise et à la mise en place de commissariats pilotes ».

Financé à hauteur de 5 millions d'euros sous forme de don de l'Union européenne, ce programme s'inscrit sous la priorité 3 « Démocratie, droits humains et gouvernance participative » de son programme de coopération bilatérale avec la République du Congo. À cet égard, une Convention de financement a été signée entre les parties le 19 mai 2022 (*NDICI AFRICA/2021/043-224*).

Objectif principal : Prévenir toute forme de torture, de traitement dégradant ou inhumain en soutenant la

professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes.

Le Programme s'appuie sur 3 composantes :

- **Composante 1** Composante normative de surveillance et de contrôle de la chaîne pénale. Elle porte sur le renforcement des cadres normatif, éthique et déontologique de l'institution policière en intégrant notamment les questions de genre. Elle vise aussi à améliorer les mécanismes de contrôle hiérarchique, judiciaire et démocratique de la police.
- **Composante 2** Consacrée à la rénovation d'infrastructures afin de mettre en place un modèle de commissariats pilotes.
- **Composante 3** Vise à la formation et au mentorat des forces de l'ordre afin de consolider les capacités de la Police dans le respect des droits humains.

La présente mission s'inscrit dans la composante 1 décrite ci-dessus dans le but d'atteindre les produits :

> **OS1 Produit 2 :** les mécanismes de contrôle hiérarchique, judiciaire et démocratique de la police nationale sont renforcés

Renforcer les capacités de contrôle de l'Inspection Générale de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale en participant à la mise en place d'une stratégie de contrôle accru de leurs activités, à travers l'élaboration et l'implémentation de protocoles d'audit et d'inspection des commissariats.

POLICE+ a pour objectif de participer à la professionnalisation de la police congolaise. Mieux organisée, plus efficace, la police congolaise par son approche nouvelle du citoyen sera en mesure d'assurer ses missions en respectant les droits humains.

Résultats finaux (impacts) : L'expertise acquise sur les protocoles d'audit et d'inspection des commissariats de police français inclut une compréhension des outils et méthodes de l'IGPN et de l'IGGN, notamment concernant les indicateurs de performance et les systèmes de suivi. Une liste d'éléments à adapter au contexte congolais a été élaborée, avec des recommandations concrètes. Les meilleures pratiques ont été identifiées pour améliorer les processus locaux d'audit et d'inspection. Des protocoles ont été rédigés conjointement avec les autorités locales pour renforcer les capacités de l'IGPNGN, tout en les adaptant aux réalités juridiques et culturelles du Congo. Un accompagnement est également prévu pour soumettre ces protocoles à validation.

L'activité A.1.2.1.2 se divise en deux phases. La Phase 1, à Paris, vise à former les participants aux méthodes et protocoles d'audit des commissariats français, en abordant les aspects juridiques, les pratiques de terrain, et la gestion des anomalies. Les résultats incluent l'identification de bonnes pratiques et la préparation de protocoles adaptés au contexte congolais. La Phase 2, à Brazzaville, consiste à élaborer des protocoles d'audit et d'inspection inspirés des modèles français, adaptés aux réalités locales, et à sensibiliser les autorités aux besoins de formation et de contrôle.

2. **Recrutement d'expertise**

Soumission des candidatures

Envoi de la candidature par mail, comprenant le CV (modèle européen) de l'expert.
Veuillez nous faire parvenir votre candidature par **voie électronique aux adresses e-mail suivantes de l'équipe projet** :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef du projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr

3. **Activités prévues (directement en lien avec l'activité)**

Merci de mentionner dans l'objet « candidature Appui à la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes au République du Congo »

- Préparation et conception de la mission

- Préparer la mission en se basant sur les informations fournies par l'équipe projet lors des réunions préparatoires, avant le déploiement.
- Identifier et demander les moyens spécifiques nécessaires, y compris les ressources humaines, logistiques et organisationnelles, pour la mise en œuvre efficace de la mission.

- Mise en œuvre de la mission
  - Réaliser les journées de mission dans les locaux prévus, conformément à l'agenda établi.
  - L'expert rendra compte régulièrement de l'état d'avancement de la mission, les difficultés rencontrées et les solutions mises en œuvre.

4. Livrables attendus et processus de validation

Documentation de la mission : le dossier de la mission devra contenir à minima les documents suivants :

- **Livrables de la Phase 1 : Compte rendu de la visite d'études (Phase 1).** Ce document exposera les éléments clés tels que l'agenda, les apprentissages, les difficultés rencontrées, et des recommandations pour la suite. Les annexes incluront l'agenda de l'activité, une liste Excel des personnes rencontrées ou contactées, ainsi que la documentation produite durant l'activité.
- **Livrables de la Phase 2 :**
  - Projet de protocoles d'audit et d'inspection des commissariats de police adaptés au cas de la République du Congo
  - Compte rendu de retour d'expérience et de recommandations : besoins de formation des inspecteurs et du personnel de la police affecté aux commissariats, ainsi qu'un retour d'expérience portant sur l'atelier de validation des protocoles.
    - Annexes :
    - L'agenda de l'activité
    - La liste des personnes rencontrées ou contactées
    - Production documentaire de l'activité

Pour prétendre au règlement de ses honoraires, l'expert devra avoir transmis à CIVIPOL l'intégralité des documents de fin de mission qu'il s'est engagé à fournir, ceux-ci devant être conformes aux attentes et exigences définies (cf. liste ci-dessus).

5. Profil requis de l'expertise

Pour la réalisation de cette mission, le concours d'un expert senior/junior est requis.

Domaines d'expertise	PROCEDURES ET TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE DES ENQUETES INTERNES ET CONTROLES INSPECTIONS.
Qualifications (études et formation) **Compétences spécifiques**	• Bac +4 dans le domaine de l'administration publique, droit, sciences politiques ou sécurité publique dans le domaine des politiques de gestions et de conformité. • A défaut du diplôme demandé, une expérience de travail d'au moins 10 ans comme officier dans le domaine de la sécurité intérieure. • Formation certifiée par un établissement public de cadre supérieur de forces de sécurité intérieure nationales (Police ou Gendarmerie). • SAVOIR : Conduite et conception des contrôles inspections et enquêtes internes. • SAVOIR-ETRE : Capacité d'adaptation.
Expérience professionnelle générale	• Au moins 5 ans d'expérience dans un service d'inspection générale de la sécurité intérieure. • Expérience au moins 5 ans en charge des enquêtes internes et contrôles-inspections au sein des forces de sécurité intérieure.

Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	• Une solide expérience des forces de sécurité (police ou gendarmerie). • Expérience au sein d'un service d'inspection.
Atouts	• Connaissances des structures policières locales (Afrique de l'Ouest ou Afrique centrale) serait un atout. • Expérience antérieure en Afrique de l'Ouest ou en Afrique centrale. • Expériences préalables de la coopération technique internationale.
Langues	• Parfaite maîtrise du français et excellentes capacités de communication orale et écrite

6. Période, calendrier indicatif et lieu de la mission

Phase 1 : A.1.2.1.2. Renforcement des protocoles d'audit et d'inspection policière : étude comparative entre la France et la République du Congo (visite d'études). Lieu : Paris : 4 jours en présentiel et 1 jour de télétravail	
Actions	• Accompagnement de la visite d'études, identification d'apprentissages, identification d'un plan de rédaction des protocoles et rédaction d'un compte rendu de la visite.
Période calendaire	Du 28/10/2024 au 04/11/2024
Phase 2 : A.1.2.1.2. Appui à l'élaboration de protocoles d'inspection et d'audit des commissariats de police. Lieu : Brazzaville. 4 jours d'expertise en présentiel.	
Actions	Élaboration conjointe des protocoles d'audit et d'inspection avec l'IGPNGN, en intégrant les acquis des visites en France, suivie d'un accompagnement pour leur validation et la rédaction du compte rendu de mission.
Période calendaire	Du 01/12/2024 au 04/12/2024

7. Agenda provisoire

Date	Jour d'expertise	Déplacement	Ville
28/10/2024	OUI	Visite d'études	Paris
29/10/2024	OUI	Visite d'études	Paris
30/10/2024	OUI	Visite d'études	Paris
31/10/2024	OUI	Visite d'études	Paris
04/11/2024	OUI	Rédaction d'un CR Phase 1	Télétravail depuis le domicile de l'expert
05/11/2024	OUI	Rédaction de projets de protocoles	Télétravail depuis le domicile de l'expert

06/11/2024	OUI	Rédaction de projets de protocoles	Télétravail depuis le Domicile de l'expert
07/11/2024	OUI	Rédaction de projets de protocoles	Télétravail depuis le Domicile de l'expert
Dimanche 01/12/2024	NON	Déplacement	Arrivée à Brazzaville
02/12/2024	OUI	Appui à la rédaction de protocoles	Brazzaville
03/12/2024	OUI	Appui à la rédaction de protocoles	Brazzaville
04/12/2024	OUI	Appui à la rédaction de protocoles, Soumission pour validation Rédaction de CR de mission	Brazzaville

8. Fin de mission

Il est demandé à l'expert non-principal de transmettre, dans la quinzaine suivant la prestation, les livrables de l'activité en version numérique sous format WORD adressés à :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef de projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr
- Mme Fatna BELKHEIR, Assistante de projets : belkheir.f@civipol.fr

